

Les aides OSEO de soutien à l'innovation

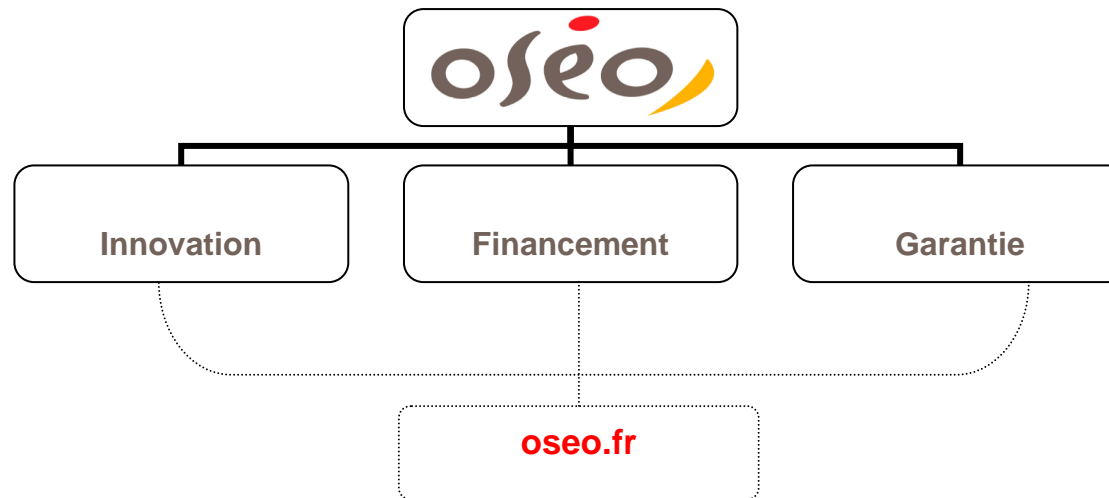


25 février 2010

Delphine Garcia

www.oseo.fr

OSEO : un réseau, trois métiers





OSEO Garantie

Jusqu'à 70% de contre garantie sur le prêt bancaire

Sont éligibles les sociétés respectant les **critères européens de la PME.**

Tous les secteurs sont éligibles sauf promotion immobilière et opérations patrimoniales

Toutes finalités : création, investissements matériels, immobiliers, développement International, développement technologique, transmission, renforcement de la structure financière...

Les sûretés personnelles :

Limitées, en général, à la moitié de l'encours du crédit

Pas d'hypothèque sur la résidence principale du dirigeant





OSEO Financement

Prêts classiques, crédit bail immobilier ou crédit bail mobilier pour partager le financement avec la ou les banque(s) partenaire(s), jusqu'à 50%

Solutions originales → approche thématique : Innovation, International, Transmission



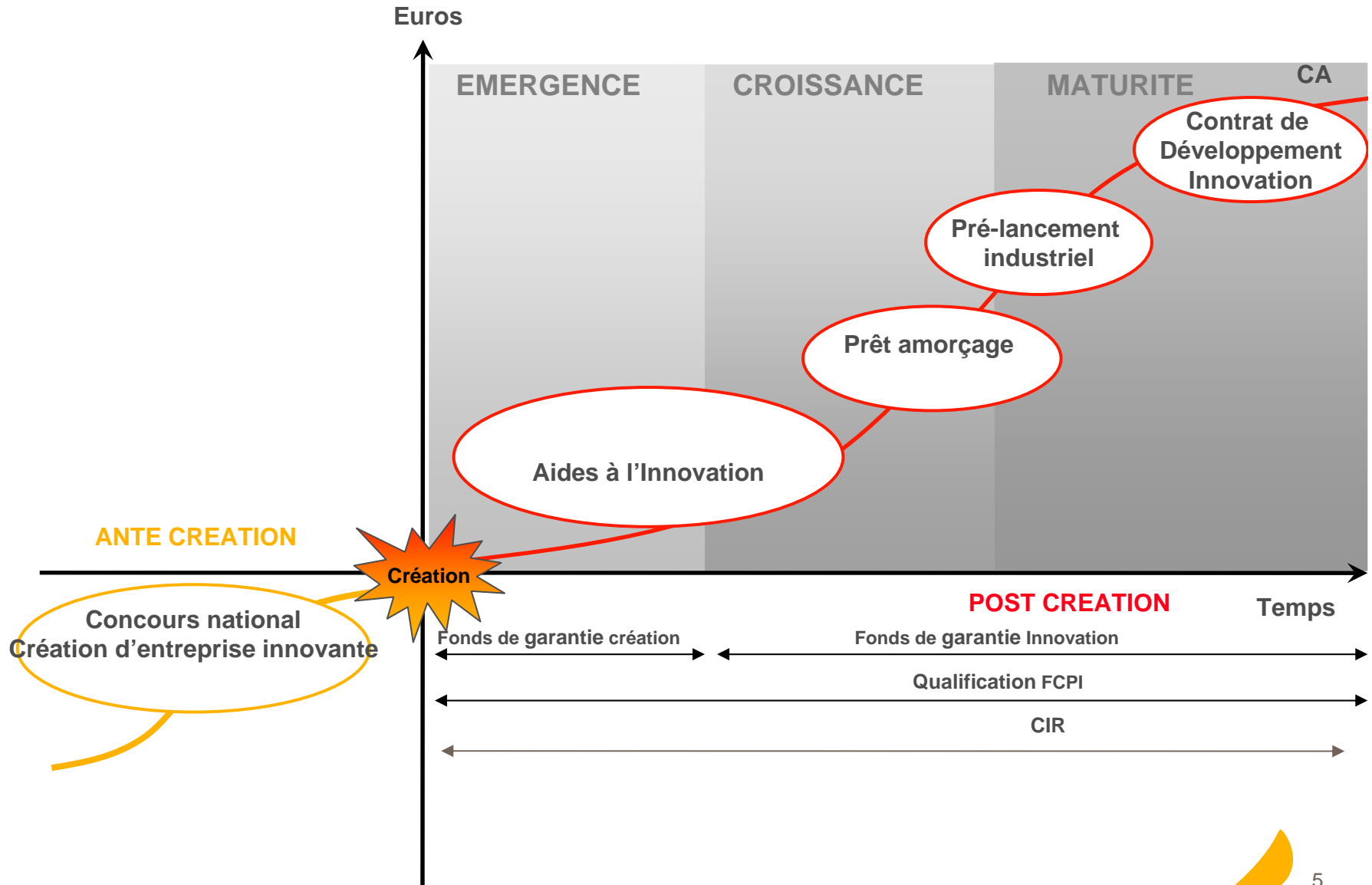


OSEO Innovation

- **Entreprises de moins de 2000 personnes, indépendante d'un groupe**
- **Financement des phases de R&D**
- **Avance remboursable, à taux zéro**
- **Aide à la faisabilité en subvention**
- **Projet collaboratif**
 - Appels à projets régionaux
 - FUI
 - ISI



OSEO et la continuité des financements





Aides en faveur des projets de recherche-développement 1/3

- **Aide financière au développement d'un produit à caractère technologique**
- **Avance remboursable à taux zéro avec un différé de remboursement important**
 - Soutenir les phases de R&D et être remboursé lors de la commercialisation
- **Financement 40 à 60% des dépenses en fonction du degré de risque et de la situation de l'entreprise**
- **Notion de fonds propres**



Aides en faveur des projets de recherche-développement 2/3

- **Présentation de l'entreprise**
- **Description du projet: technique, juridique, marché, financier**
 - Montant de programme
 - Prévisionnel – Plan de financement
- **Dépenses prises en compte:**
 - frais de personnel
 - sous-traitance (technique, étude de marché, acquisition de brevets, licences, mises aux normes...)
 - amortissement des investissements récupérables
 - investissements non récupérables



Aides en faveur des projets de recherche-développement 3/3

- **Présentation du projet en commission**
- **Soutien en plusieurs versements**
 - 2 – 3 tranches sur appel de fonds
 - Possibilité de conditions (financières, juridiques, techniques...)
- **Remboursement**
 - Au moment de la commercialisation
 - Sur plusieurs exercices
 - Échéances trimestrielles: prélèvement automatique



Aides aux études de faisabilité technique

- **Etudes plus éloignées du marché**
- **Aide en subvention**
- **Financement 35% des dépenses**
 - Frais de personnel
 - Etudes préalables aux activités de développement
- **Versement en 2 tranches**



Appels à projets recherche finalisée

- 2 appels à projets / an via les PRIDES
- Collaboratif: 2PME + un laboratoire
- Financeurs: OSEO et Région
- Financement 60% des dépenses
 - Avance remboursable
 - Subvention
- Accords de consortium
- Délais plus importants



FUI

- 2 appels à projets / an
- Collaboratif: 2PME + un laboratoire
- Labellisation par un ou plusieurs pôles
- Financeurs: Etat et Collectivités
- Subvention: 35 à 45 % des dépenses
- Accords de consortium
- Délais: fin novembre à fin mai





Autres interventions

- Aide Partenariat Technologique
- Projet Eureka
- Intervention en Fonds Propres:
 - PPA
 - FCPI
- **Projet ISI: Innovation Stratégie Industrielle**
- **Opérateur du rescrit fiscal**



Merci de votre attention



delphine.garcia@oseo.fr

www.oseo.fr